

Études littéraires africaines

FEDERINI, Fabienne, *L'abolition de l'esclavage de 1848. Une lecture de Victor Schoelcher*, Paris, L'Harmattan/Montréal, L'Harmattan Inc., 1998, 108 p.



Bernard Mouralis

Numéro 6, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042136ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042136ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mouralis, B. (1998). Compte rendu de [FEDERINI, Fabienne, *L'abolition de l'esclavage de 1848. Une lecture de Victor Schoelcher*, Paris, L'Harmattan/Montréal, L'Harmattan Inc., 1998, 108 p.] *Études littéraires africaines*, (6), 40–41. <https://doi.org/10.7202/1042136ar>

métissage et de la rupture. La thèse a bien rempli son contrat qui était de mettre en valeur l'historicité textuelle des romans : partir des textes pour y lire l'Histoire ; non seulement en tant que faits attestés mais aussi en tant que mise en forme esthétique qui témoigne d'une historicité. On y appréciera les nombreuses analyses ponctuelles dans tel ou tel roman ; des notes qui ne sont pas seulement le lieu de références bibliographiques mais qui ouvrent des pistes de recherche suggestives ; d'excellents passages comme ceux sur le désert (pp. 34-41), sur la boue (p. 57 et sq.), sur le mythe d'Antigone et le personnage d'Estina Bronzario (pp. 225-233), sur la peinture et le grotesque (pp. 278-295), sur les proverbes (pp. 417-444). La thèse est une mine de références bibliographiques.

■ Christiane CHAULET-ACHOUR

■ FEDERINI, FABIENNE, *L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE DE 1848. UNE LECTURE DE VICTOR SCHOELCHER*, PARIS, L'HARMATTAN/MONTRÉAL, L'HARMATTAN INC., 1998, 108 p.

Cet ouvrage constitue une mise au point bien documentée sur le rôle joué par Victor Schoelcher lorsque ce dernier fait adopter par le Gouvernement provisoire le décret du 27 avril 1848.

Dans une première partie, F. Federini rappelle les raisons qui, en dépit de quelques exceptions (l'abbé Grégoire, Condorcet), ont conduit les rédacteurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, puis les députés de la Constituante comme ceux de la Législative, à écarter les esclaves des colonies des droits nouveaux ainsi définis et à s'accommoder du Code noir dont les principales dispositions sont bien analysées. Elle rappelle à cette occasion l'influence très forte des milieux coloniaux qui ne pouvaient accepter l'abolition et souligne que l'abolition décidée par la Convention le 4 février 1794 tient plus au "contexte politique" (p. 45) international (menaces sur les possessions françaises) qu'à la volonté d'appliquer un principe moral et philosophique.

Ce rappel permet à F. Federini de mieux situer, dans la deuxième partie de son étude, l'action et la pensée de Victor Schoelcher. Elle montre bien en particulier les limites des tentatives réformatrices de la monarchie de Juillet dans la mesure où celles-ci sont dictées par le souci de répondre aux révoltes d'esclaves beaucoup plus que par une véritable volonté abolitionniste. Sur ce plan, d'ailleurs, l'idée dominante est que l'abolition doit être progressive et s'accompagner d'une indemnisation des propriétaires d'esclaves, comme on le voit avec la loi Mackau de juillet 1845. Nommé en mars par le Gouvernement provisoire issu de la révolution de février 1848 président de la Commission chargée de faire des propositions sur l'abolition de l'esclavage, Schoelcher fait prévaloir trois idées essentielles : abolition immédiate, accession à la citoyenneté des anciens esclaves, refus de

s'engager dans une logique d'indemnisation si elle ne concerne pas aussi les anciens esclaves. Ce sont ces idées que va concrétiser le décret du 27 avril 1848 qui, cependant, renvoie à la future Assemblée, la question de l'indemnisation.

Dans une dernière partie, F. Federini trace le bilan de l'action de Schoelcher et montre que celle-ci comporte deux aspects indissociables : l'abolition et l'accession à la citoyenneté. On saura gré à l'auteur d'insister sur ce point car il est généralement négligé au profit d'une image qui réduit Schoelcher au rôle de libérateur. Elle rappelle comment les anciens esclaves ont peu à peu occupé des fonctions électives, à partir de la II^e puis de la III^e, après la longue parenthèse du Second Empire. Elle note aussi, en s'appuyant sur les écrits de Schoelcher, l'importance prise par cette population dans la fonction publique et les professions libérales, malgré une persistance forte du préjugé colonial aux Antilles.

L'action de Schoelcher trouve son aboutissement avec la loi de départementalisation du 14 mars 1946, votée à l'unanimité par l'Assemblée constituante sur proposition des députés d'outre-mer. A cette occasion, l'auteur montre l'importance symbolique de cette loi qui, en fait, confirme une évolution déjà ancienne. Elle met en garde le lecteur contre une lecture formaliste de cette loi : s'il n'a pas toujours, à lui seul, le pouvoir de mettre fin aux inégalités sociales, le droit constitue, dans la plupart des cas, le moyen essentiel permettant d'atteindre à plus de justice.

Au total, un livre bien informé et mesuré, qui restitue à Schoelcher son rôle véritable dans un combat pour l'abolition de l'esclavage et pour l'assimilation politique. Un livre qui montre aussi la nature particulière des liens unissant la métropole et ses colonies, depuis la Révolution : "A l'image d'une France mythique apportant soit la civilisation, soit la liberté, pourrait se substituer un autre point de vue qui puisse enfin donner une part égale de la mythologie nationale à ceux qui ont engagé le combat pour leur dignité et la liberté." (p. 100).

■ Bernard MOURALIS

■ *LITTÉRATURES AFRICAINES : DANS QUELLE(S) LANGUE(S) ?*, YAOUNDÉ, IVRY : SILEX, EDS. NOUVELLES DU SUD, 1997, 256 P. (NOUVELLES DU SUD, 26)

Ce volume rassemble les actes du colloque qui s'est déroulé à Montpellier les 16, 17, et 18 décembre 1994, organisé par Jean Sévry et ses collègues Fathia Labbaoui, Michèle Lurdos et René Richard du CER-PANA (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Pays d'Afrique Noire Anglophone) de l'Université Paul Valéry-Montpellier III. Disons d'emblée que l'entreprise qui a abouti à cet ouvrage est remarquable à plus d'un titre, à commencer par l'exploit qui consiste, pour des universitaires français d'un centre de recherche anglophone, à refuser des découpages faciles mais sclérosants et à réunir pendant trois jours des anglicistes et des fran-